



Je suis AESH et adhérente au SE-Unsa

Pourquoi pas vous ?

Nouvel adhérent Renouvellement

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Nom de naissance : _____

Né-e le : _____ Portable : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse mél personnelle : _____

Département de rattachement : _____

Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice : _____

JE SUIS : AESH

▶ je paye **30 €** soit 10,20 € après crédit d'impôt de 66 %

Mode de paiement :

Chèque

Prélèvements fractionnés automatiques(*)

(*) document à remplir au verso

◇ Première demande

◇ Renouvellement

J'adhère au SE-Unsa

La cotisation comprend notamment l'abonnement à notre revue pour un montant total de 36 € annuel.

Date : _____

Signature :

Montant de la cotisation :
voir ci-contre

_____ €

©contrastwerkstatt_AdobeStock

Les informations recueillies sont destinées au fichier du SE-Unsa. Elles seront utilisées dans le cadre des services adhérents. Tout adhérent du SE-Unsa est adhérent de l'Unsa Éducation et de l'Unsa qui peuvent utiliser certaines données personnelles confiées au SE-Unsa (nom, prénom, adresse...) à des fins d'information. Mes données seront conservées en base active tout au long de la durée de mon adhésion puis archivées dans la limite des prescriptions légales. Les données collectées à caractère personnel et le traitement dont elles font l'objet relèvent du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la Loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978. Pour toute information (registre, droit d'accès, rectification, effacement, opposition, droits à la portabilité de vos données personnelles et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort de ces mêmes données après la mort, etc.), coordonnées de contact : désigné à la protection des données (Dpo), courriel : dpo@se-unsa.org ou lettre recommandée avec AR à SE-Unsa, 209 boulevard Saint Germain, 75007 Paris.

Crédit d'impôt
66 % de votre
cotisation

Suivez-nous



@se.unsa



@se-unsa



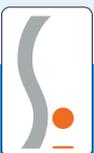
@se.unsa



@seunsa



se-unsa.org



Le SE-Unsa... bien + qu'un syndicat





Au SE-Unsa, nous sommes à votre écoute et vous apportons des solutions

Montants annuels des cotisations

Montant annuel de cotisation	
AESH	
	30 €
	10,20

Dans chaque case, le montant indiqué en dessous correspond au montant réel après crédit d'impôt de 66 %.

Abonnez-vous
à notre lettre en ligne nationale :
lien.se-unsa.org/ahl



C'est décidé, j'adhère au SE-Unsa



Instructions pour le prélèvement fractionné(*)

- > Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- > Dater et signer
- > Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un Rice

(*) prélèvements fractionnés automatiques en 10 fois maximum (d'octobre à juillet) sans frais

Crédit d'impôt
66 % de votre
cotisation

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veillez compléter tous les champs(*) du mandat, joindre un RIB ou Rice, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur
 Vos Nom Prénom(*) :
 Votre Adresse(*) :

 Code postal(*) :
 Ville(*) :
 Pays(*) :

Identifiant Créancier SEPA : FR16ZZZ401981
 Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**
 Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**
 Code postal : **75007**
 Ville : **PARIS**
 Pays : **FRANCE**

IBAN(*) :

BIC(*) :

Le(*) :

À(*) :

Signature(*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles relèvent du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et pourront donner lieu à l'exercice par le client de ses droits de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité auprès du délégué à la protection des données (Dpo), courriel : dpo@se-unsa.org ou lettre recommandée avec AR à SE-Unsa, 209 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

À retourner à :

Montage & infographie : SE-Unsa

